



Boulbon

Village provençal



Bulletin Municipal N°67



Septembre 2011

Sommaire

Éditorial.....	3
Les séances du conseil municipal.....	4
Environnement.....	5
Les travaux.....	8
Communauté d'agglomération.....	10
Actions sociales.....	11
Les écoles.....	12
Saison culturelle.....	14
Les festivités.....	16
Les manifestations de l'été.....	20
La reprise des activités des associations.....	21
Le moulin Bonnet.....	22
En bref.....	23
Agenda.....	24

Bibliothèque Municipale

tél. 04 90 96 18 41

Mardi 10h à 12h / 17h à 19h
Mercredi 10h à 12h / 14h à 17h
Jeudi 10h à 12h
Samedi 9h15 à 12h15



Assistants Maternelles agréées

Mlle Amy Emmanuelle
06 65 79 45 69

Mme Arrault-Viargues Emeline
04 90 18 25 87

M^{me} Bourges-Maunier Jacqueline
04 90 96 06 64

M^{me} Duhén Marie-Noëlle
04 90 43 93 73

M^{me} Habran-Muziot Béatrice
04 90 43 88 54

Mme Hiolle Aulne
04 90 97 77 94

M^{me} Jouve-Jessie Marie
04 90 43 98 35

M^{me} Juveneton Isabelle
04 90 43 86 38

Déchetterie

Jours et heures d'ouverture

lundi, mercredi, vendredi,
samedi

du 1^{er} avril au 30 septembre
de 7h30 à 12h
et de 13h45 à 18h

du 1^{er} octobre au 31 mars
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Encombrants

le 1^{er} mardi du mois
(s'inscrire impérativement en mairie)

Rappel : Distribution des sacs
jaunes à la bibliothèque
aux heures d'ouverture.

Bulletin municipal de la commune de Boulbon

Directeur de la publication et res-
ponsable de la rédaction
Rolland Roche

Dépôt légal : 19 janvier 2011
Tirage 800 exemplaires

Conception crédit photo
Mairie : 04 90 43 95 47
Imprimerie Delta Color - Nîmes



Numéros utiles

Mairie de Boulbon

tél. 04 90 43 95 47
fax. 04 90 43 90 91
mairiedeboulbon@wanadoo.fr
mairie-boulbon.fr

Services Techniques

04 90 43 96 23

La Police Municipale

04 90 43 95 47

École Maternelle l'Espelido

04 90 43 95 25

École Primaire des Saules

04 90 43 99 36

Gendarmerie de Graveson

04 32 61 96 40 ou 17

Caserne des Pompiers

04 90 43 97 61 ou 18

Suivi du débit du Rhône

Minitel : 3615INFORHONE
vigicrues.ecologie.gouv.fr

Onyx (ordures ménagères)

04 66 58 64 53

Véolia Eau

0811 900 700

Astreinte en cas de problème en
dehors des heures ouvrables
06 22 07 07 74

EDF Dépannage électricité

0810 333 584

Docteur le Doaré :

Cabinet : 04 90 43 91 07
Domicile : 04 90 43 90 69

Médecin de garde :

04 90 95 86 16
week-end et jours fériés

Cabinet dentaire : 04 90 43 95 79

Kinésithérapeute : 04 90 43 92 67

Infirmières :

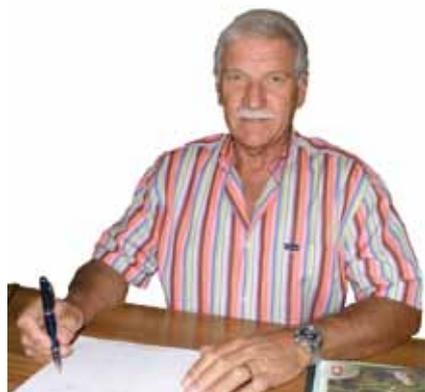
M^{me} Barone : 06 88 09 52 61
M^{me} Favier : 06 31 47 93 10
M^{me} Vianny : 06 08 60 72 75

Pharmacie : 04 90 43 80 80

La Poste : 04 90 43 96 48

Paroisse : 04 90 91 09 50
Père Michel Cicculo
(Presbytère Sainte-Marthe)

Taxi Boulbon : 06 11 65 64 63



L'été vient de s'achever avec son «cortège» de manifestations : sportives, culturelles, festives, patriotiques et sociales. Merci à tous les acteurs d'avoir contribué à l'animation du village et au maintien de son image.

Après quelques travaux effectués au cours de l'été dans les locaux scolaires, la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. Un effectif stable et suffisant permet d'assurer le maintien des classes.

Le paysage intercommunal proposé par le Préfet a été rejeté par une majorité de communes qui s'est prononcée pour la libre détermination des organes délibérants. (voir notre délibération du 18 juillet 2011 sur le sujet).

Après avis de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le Préfet devrait prendre sa décision à la fin de l'année 2011.

La lutte contre les inondations et le ruissellement sont toujours la priorité numéro un de l'action municipale.

Les événements pluvieux de plus en plus fréquents et violents nous incitent à ne pas baisser la garde et à rester vigilants à tous instants.

Avant de réaliser la réhausse du déversoir le SYMADREM va engager, en fin d'année, une étude destinée à affiner les impacts de cette modification tant attendue ; sachant que le «Pont de Rosa et l'Eau Bleue» sont les obstacles majeurs au bon écoulement des eaux de notre territoire. Il suffit de se rendre sur place pour le constater et s'en convaincre. Dans les mois à venir, tout sera fait pour que les pouvoirs publics prennent en considération cette anomalie flagrante.

En espérant un automne clément, je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Rolland ROCHE,

*Vice-Président de l'ACCM,
Président du PIDAF de la Montagnette
Maire de Boulbon*

Permanences

Monsieur le Maire

Lundi- Mardi et Vendredi
de 10h à 12h
et sur RDV en mairie

C.C.A.S. - Quiétude 13

(service téléassistance)
2^e et 4^e vendredi du mois
de 10h à 12h
en mairie et sur RDV
M^{me} Barberin : 04 90 43 97 15

A.D.M.R

2^e mardi de chaque mois
de 10h à 12h 10 rue du Barri
et sur RDV
04 90 93 37 07 /06 75 62 06 47

C.A.U.E.

(Conseil d'Architecture)

M^{me} Desplats
sur RDV en mairie

Assistantes Sociales

M^{me} Bastid (CG) sur RDV
04 90 91 25 97

M^{me} Ribard (MSA) sur RDV
04 90 91 39 83

M^{me} Georges (CPCAM) sur RDV
04 90 18 46 21

P.L.I.E.

(Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi)

M^{me} Véronique Perroux
sur RDV 06 78 75 75 69

O.P.A.H.

Amélioration de l'Habitat

sur rendez-vous
04 90 49 95 62

Horaires des services municipaux

Les Bureaux de la Mairie sont
ouverts du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermeture exceptionnelle des bureaux les lundis 31 octobre, 26 décembre 2011 et 2 janvier 2012.

LUNDI 28 AVRIL 2011

Présents : Rolland ROCHE, Maire.
B. Dupont, R. Amy, D. Roche, A.J. Becciu, C. Gilles, Adjoint au Maire, B.F. Mompeurt (opp.), D. Gaté (opp.), P. Moyaerts (opp.), D. Habouzit (opp.), S. Buravand, C. Saint-Michel, Y. Faurel, P. Maffei, G. Vautier, G. Gausselet, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. F. Cas, Mme M. Barberin, M. G. Argué.

Pouvoir : M. F. Cas à M. B.F. Mompeurt. Mme M. BARBERIN à Mme R. Amy ; M. G. Argué à M. A.J. Becciu.

» Adoption à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du 7 mars 2011.

» Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2011 (maintien des taux des années précédentes).

» Approbation du produit global de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2011.

» Vote à l'unanimité des subventions aux associations pour l'année 2011.

» Approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement du budget communal - exercice 2010.

» Approbation du budget primitif 2011 de la Commune.

» Approbation à l'unanimité de l'organisation de la garderie municipale - été 2011-.

» Approbation à l'unanimité de la création de deux postes d'animateur pour la Garderie Municipale 2011.

» Demande de subvention au Conseil Général des BdR au titre du F.D.A.D.L. 2011 pour le remplacement d'un tracteur équipé d'une débroussailleuse.

» Demande de subvention, à l'unanimité, au Conseil Général des BdR au titre des travaux de proximité de l'année 2011 pour les travaux de rénovation d'un garage.

» Approbation à l'unanimité de la convention de partenariat avec les Floraisons Musicales pour l'année 2011.

» Approbation du marché de fournitures sur procédure adaptée pour l'acquisition d'un élévateur nacelle sur porteur VL.

» Création à l'unanimité d'un emploi

de technicien territorial et suppression d'un emploi de contrôleur territorial à compter du 1er mai 2011, suite à l'avancement de grade d'un agent.

» Approbation à l'unanimité de la modification du tableau des effectifs du personnel communal à compter du 1er mai 2011.

MARDI 30 MAI 2011

Absents excusés : M. D. Gaté (opp.), M. P. Maffei.

Absent : M. D. Roche.

Pouvoir : M. D. Gaté à M. P. Moyaerts, M. P. Maffei à M. B. Dupont.

» Adoption du procès-verbal de la séance du 28 avril 2011.

» Répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école maternelle.

» Approbation d'un protocole d'accord en faveur de l'efficacité énergétique avec EDF.

» Demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et au Conseil Général des Bouches-du-Rhône au titre du F.D.A.D.L. 2011, pour la création d'un réseau de vidéo-protection.

» Approbation de la convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM) pour l'instruction et l'attribution des logements sociaux réservés ACCM.

» Approbation de la convention de mise à disposition des Carrières «Les Bruns». Festival d'Avignon 2011.

» Création d'une déchetterie sur le site du «Fer à Cheval». Mission de coordination SPS. Approbation du Marché avec le bureau VERITAS.

» Création d'une déchetterie sur le site du «Fer à Cheval». Approbation du Marché avec l'entreprise SMV DELORME.

» Détermination des tarifs des droits de place sur le marché à compter du 1er juin 2011.

» Détermination des tarifs des droits d'entrée aux spectacles à compter du 1er juin 2011.

LUNDI 18 JUILLET 2011

Absents excusés : Mme M. Barberin et M. D. Gaté (opp.).

Absent : Mme. D. Habouzit.

Pouvoir : M. D. Gaté à M. P. Moyaerts, Mme. M. Barberin à M. R. Roche.

» Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 30 mai 2011.

» Intercommunalité – Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale :

- **Pour la dissolution** des syndicats de la Lône et du SIHTB et la création d'un Syndicat pour le ressuyage de la plaine BOULBON-VALLABREGUES

- **Contre la fusion** du PIDAF de la Montagnette avec d'autres syndicats intercommunaux exerçant les mêmes compétences.

- **Pour la libre détermination des organes délibérants** des instances locales et intercommunales impactées par les prescriptions du Préfet des Bouches-du-Rhône.

- **A l'unanimité contre la dissolution** du Smigpamac, qui dans le schéma proposé par le préfet n'a aucune justification ;

- **Pour le rejet** du schéma départemental de coopération intercommunale en l'état des prescriptions du préfet des Bouches-du-Rhône.

» Approbation à l'unanimité du marché sur procédure adaptée entre la Commune et l'Entreprise CITADIS pour la mission de conduite d'opération pour le projet de groupe scolaire.

» Approbation à l'unanimité du marché sur procédure adaptée entre la Commune et l'Entreprise SCREG SUD-EST pour les travaux d'aménagement de divers chemins.

» Report de décision pour le Marché de remplacement des mâts d'éclairage public aux lotissements .

» Acceptation à l'unanimité de l'avenant N°1 au marché de mise à disposition de la déchetterie mobile suite à l'expiration du marché.

» Imputation en section d'investissement de certains biens meubles.

» Approbation du rapport d'activités 2010 de la Communauté d'Agglomération Arles, Crau, Camargue, Montagnette.

PROTÉGEONS NOS FORÊTS

La protection de la forêt est l'affaire de tous. Le respect de quelques règles simples permet de réduire les risques d'incendie auxquels notre région est particulièrement exposée.

Le débroussaillage aux abords des habitations est une **obligation** mais c'est surtout et avant tout la protection la plus efficace car il permet de :

- Ralentir la propagation du feu
- Diminuer sa puissance donc les émissions de chaleur et de gaz
- Eviter que les flammes n'atteignent des parties inflammables de votre habitation (volet en bois, charpente apparente, gouttière en matière plastique)
- Faciliter l'intervention des services de secours
- Limiter le développement d'un départ de feu

Un bon débroussaillage c'est :

Délimiter le périmètre à débroussailler

Élaguer les branches basses de tous les arbres

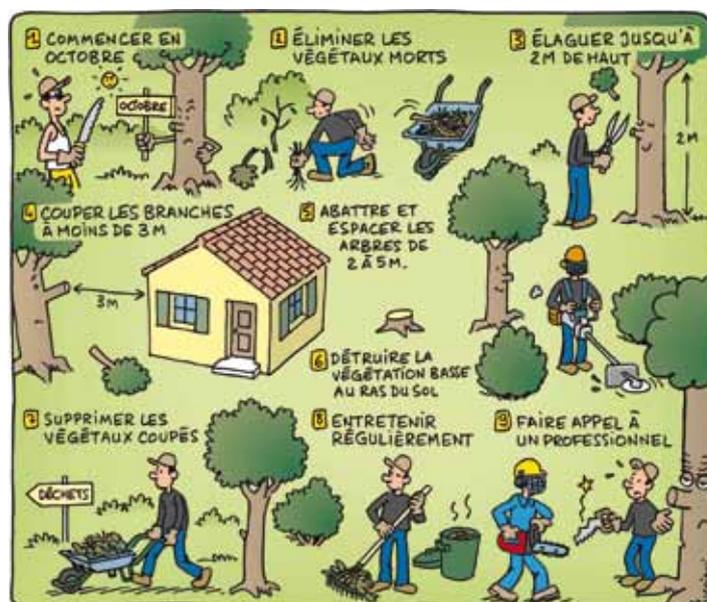
Broyer ou couper la végétation et abattre les arbres gênants

Rechercher quelques arbres et arbustes que vous pourrez laisser sur pied

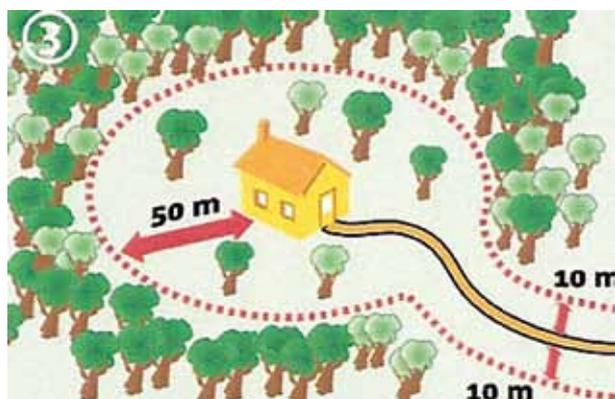
Organiser votre chantier afin de ne pas couper plus de végétation que ce que vous pouvez éliminer

Utiliser des outils adaptés en fonction de votre force et de la surface à débroussailler

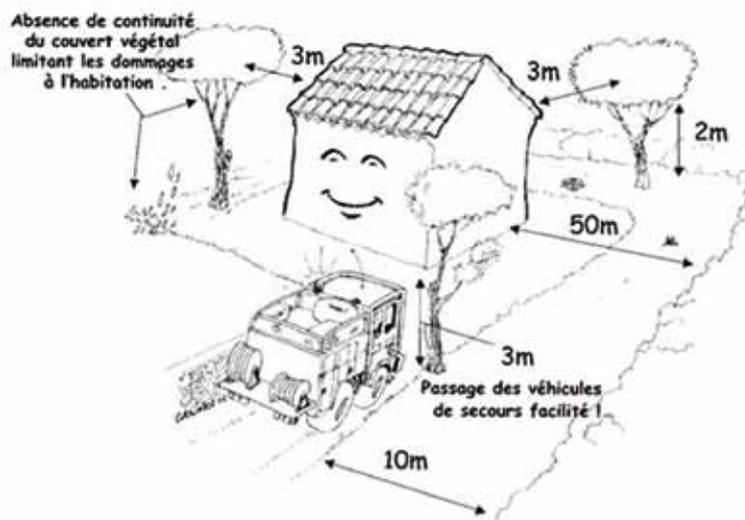
Songer à entretenir régulièrement la surface débroussaillée.



Le débroussaillage doit être effectué dans un rayon de 50 mètres autour de l'habitation.



Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à la mairie ou télécharger sur le site mairie-boulbon.fr rubrique «environnement» le guide du débroussaillage édité par le Conseil Régional Provence, Alpes, côte d'Azur.



Petit rappel sur les déchets

Depuis plusieurs années, le syndicat de traitement des déchets Sud Rhône Environnement accompagne notre commune dans la mise en place et le développement du tri des déchets.

Afin d'être toujours plus respectueux de notre environnement, chaque Boulbonnais se doit de trier ses déchets. C'est pourquoi, nous vous rappelons les consignes de tri ainsi que les bienfaits de vos gestes.

- **Les emballages recyclables**



Les bouteilles et flacons en plastique, sacs et films plastiques, cartons, briques alimentaires et emballages métalliques déposés dans vos sacs jaunes sont séparés manuellement au centre de tri de Beaucaire en fonction de leur matière. Ils sont ensuite acheminés en usine de recyclage où ils sont transformés en de nouveaux objets.

Ainsi, par exemple :

- 34 bouteilles en plastique (1,5L) permettent la fabrication d'un pull en laine polaire,
- 9 boîtes de conserve constituent 1 boule de pétanque,
- 6 briques de lait sont transformées en 1 rouleau de papier toilette.

Nous vous rappelons que les sacs jaunes vous sont fournis gratuitement à la bibliothèque municipale.

- **Les emballages en verre**

Les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être déposés dans les colonnes de tri vertes présentes sur notre commune. Les emballages en verre triés sont recyclés indéfiniment en verre, alors que jetés dans une autre poubelle, ils seront enfouis et mettront plus de 4 000 ans à disparaître.



- **Les papiers**



Les journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, cahiers, livres, courriers, enveloppes sont recyclés s'ils sont déposés dans les colonnes bleues. Nos vieux papiers sont transformés en papier.

- **Les gros déchets et les déchets polluants**

Vos gros déchets et vos déchets polluants doivent être déposés à la déchèterie de Boulbon qui se situe quartier « Les Castagnières ». Ainsi, vos déchets sont valorisés afin de limiter l'impact environnemental des déchets accueillis.



- Le RES.T.E. (RESidus des Tris Effectués)

Les déchets restants constituent le RESTE (Résidus des Tris Effectués). Les déchets fermentescibles présents dans vos sacs de déchets sont transformés en un compost normé utilisé en agriculture.



ÉVOLUTION DE NOS DÉCHETS

Depuis 2008, nos poubelles se sont allégées de plus de 15 kg par habitant. En 2010, chacun d'entre nous a jeté près de 363 kg déchets répartis de la façon suivante :

- 24,3 kg d'emballages dans les sacs jaunes,
- 27,6 kg de papiers dans les colonnes bleues,
- 37,5 kg d'emballages en verre dans les colonnes vertes,
- 273,4 kg de déchets dans les sacs de RESTE.

Les bienfaits du recyclage

Le recyclage de nos déchets permet de réaliser des économies de matières premières et de préserver les ressources naturelles.

Ainsi le tri boulonnais a permis de :

- préserver près de 1 520 m³ d'eau,
- éviter le rejet de plus de 155 tonnes de CO₂ soit l'équivalent de 970 845km parcourus en voiture,
- économiser près de 1 520 MWh.

Le tri de l'ensemble de nos déchets est indispensable pour que ces derniers soient traités dans le respect de l'environnement. Ensemble agissons quotidiennement pour préserver notre Planète.

LA NOUVELLE DÉCHETTERIE

Les travaux de la nouvelle déchetterie située sur le site du fer à cheval, confiés à l'Entreprise SMV Delorme d'Avignon, ont commencé le Lundi 29 août 2011. Ils devraient durer six mois.

La mission de maîtrise d'oeuvre sera assurée par la Société Arcadis de Marseille et celle de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) au Bureau Véritas d'Aix-en-Provence.

D'une superficie d'environ 3000 m² elle comportera huit bennes (métaux, carton, encombrants (2), gravats, déchets verts, bois, tri supplémentaire), un local pour les DMS (déchets ménagers spéciaux), un local pour les DEEE (déchets d'équipement électrique et électronique), un récupérateur d'huiles usagées, trois colonnes d'apport volontaire (verre, emballages ménagers, journaux-revues-magazines), un local pour le gardien, un bassin de rétention des eaux de ruissellement et une citerne souple de réserve d'eau incendie.

Les Travaux



1

1 - Réfection des pavés autour des platanes place Gilles Léontin



2

2 - Réfection des peintures de classes et du préau de l'école primaire des Saules

3 - Acquisition d'un véhicule nacelle

4 - Installation de chauffe-eau instantané dans le cadre d'économie d'énergie à l'école primaire des Saules.

5 - Réfection d'un mur au cimetière

6 - Aménagement des abords du parc Prosper Gilles



3



4



5



6



AVANT



APRÈS

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise AMAK de Roquevaire afin de consolider et de sécuriser la tour de la rue du Fort.

Sur les conseils de l'Architecte des Monuments Historiques nous avons été contraints de fermer l'accès au parking de la rue Font de Bernard pour risque d'éboulement venant des murs des écuries du château.

Une réunion a eu lieu en mairie avec le propriétaire, l'Architecte des Monuments Historiques et l'association des Amis du Vieux Boulbon pour faire un état de la situation et voir ensemble les mesures et décisions à prendre dans un futur proche.



LE BRAS DE SAINT-CRISTOPHE

Lors des dernières festivités de la Saint-Marcellin, des individus peu respectueux ont arraché le bras de Saint-Christophe ; qui a été récupéré et déposé à la Mairie. Nous avons pris contact avec l'Architecte des Monuments Historiques pour connaître la procédure de réparation de cette statue classée.



ECOLE DE MUSIQUE

Les cours reprennent le mercredi 7 septembre dans les locaux annexes de l'Ecole des Saules - 10 rue du Barri avec toujours au programme :

- Initiation ou pratique continuée du piano, de la clarinette et de la guitare pour les enfants à partir de 7 ans.

D'autre part un nouveau cursus est mis en place adapté aux plus jeunes :

- Jardin musical pour les petites et moyennes sections de maternelle
- Atelier musical pour les grandes sections de maternelle : cours d'éveil musical, pratique vocale.
- Parcours découverte pour les CP et les CE1 : découverte et pratique instrumentale, atelier vocal en commun avec l'atelier musical.



Enseignement ludique, utilisant des méthodes pédagogiques vivantes permettant une ouverture originale sur le monde de la musique, avec le concours des professeurs des classes instrumentales et l'ouverture sur la vie musicale du territoire par l'invitation aux concerts.

Renseignements et inscriptions : École de Musique - Rue Marie de Lolly - Tarascon - Tél. : 04.90.96.99.36



Concert du 4 mai - Calendal

Les dates des prochains concerts vous seront communiquées par affichage en temps utile.



Concert du 29 mai - Hommage à Telemann

TRANSPORTS SCOLAIRES

RAPPEL : Vous n'avez que jusqu'au 30 septembre 2011 pour renouveler vos cartes de bus ACCM.

Veillez vous munir de : ancienne carte (pour les renouvellements), 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre mentionnant le passage dans la classe supérieure, certificat de scolarité à la rentrée 2011-2012 pour les plus de 16 ans.

COLIS DE NOEL

Comme chaque année, la commission du C.C.A.S. offrira le colis de Noël aux résidents boubonnais de plus de 70 ans ou les atteignant en 2011.

Toutes les personnes nées en 1941 ainsi que les nouveaux résidents boubonnais concernés doivent se faire inscrire en mairie avant le 10 octobre.

La distribution sera assurée par les membres du C.C.A.S. le vendredi 16 décembre de 8h30 à 11h30 dans la salle des Mariages.

Les familles des personnes hospitalisées ou en maison de retraite devront venir retirer leur colis.

ATTRIBUTION CHAUFFAGE

L'aide au chauffage est reconduite pour 2011, elle est subordonnée à la constitution d'un dossier à déposer en mairie avant le 10 octobre.

Conditions requises :

- Être titulaire de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ou de l'Allocation Adulte Handicapé sans dépasser le plafond de l'aide sociale (à savoir : 8 907,34 € pour une personne seule et 14 181,30€ pour un couple)
- Fournir les justificatifs de ressources (pensions, retraites, salaires, allocations familiales...)

Les personnes ayant déjà obtenu cette aide devront obligatoirement renouveler leur dossier.

JOURNÉE MONDIALE FRANCE ALZHEIMER

La journée mondiale France Alzheimer organisée par l'antenne de Beaucaire se déroulera le

21 septembre 2011 de 14h à 19h
Au Panoramique à Tarascon

Thème : «les approches thérapeutiques non médicamenteuses».

Tous mobilisés pour mieux identifier les besoins des familles et les soutenir dans leur quotidien.

Venez nombreux - Entrée gratuite



Contact : antenne de Beaucaire - 27 boulevard Maréchal Joffre les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 14h à 16h - Tel. : 04.66.74.27.64.

OPÉRATION PETIT DÉJEUNER

Dimanche 20 Novembre 2011

Depuis plusieurs années le C.C.A.S. soutient l'action de «Trisomie 21 Vaucluse» à travers l'opération «Petit déjeuner» organisée par le GEIST 21 du Vaucluse.

Vous pouvez vous aussi apporter votre contribution en commandant votre petit déjeuner à l'aide des bulletins d'inscriptions que vous trouverez en mairie et dans les commerces.



Une réunion de préparation aura lieu courant octobre à la Maison des Associations.

Pour l'heure, nous avons besoin d'idées nouvelles, n'hésitez pas à contacter la mairie.

ADMR



Depuis le 1^{er} juillet nous partageons avec l'Ecole de Musique, les locaux annexes de l'Ecole des Saules (entrée rue du Barri - 1er étage).

Les permanences ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.

Vous pouvez nous joindre au **04.90.93.37.07** aux jours et heures de permanence et sur le portable de l'association **06.75.62.06.47**.

Durant tout l'été, responsables et intervenantes ont veillé à ce que les recommandations du «plan canicule» soient transmises et activées si besoin auprès des bénéficiaires.

Des brochures d'informations et de conseils ont été distribuées.

Le même type d'intervention serait renouvelé en cas de grand froid.

ALP'AGES COORDINATION

« La maison de retraite et si j'en avais besoin ! »

Lundi 17 octobre 2011
de 10 h à 17 h

Salle des fêtes - Chemin Notre Dame - 13630 Eyragues

Journée d'information assurée par le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale des caisses de retraites complémentaire AGIRC/ARCCO, le CLIC/ Réseau de Santé Alp'Agés Coordination en partenariat avec les EHPAD publics et les CCAS du secteur.

Renseignements et inscriptions avant le 10 octobre au CCAS en Mairie.



KERMESSE

C'est dans la joie et la bonne humeur que les enfants des écoles nous ont présenté leur spectacle de fin d'année pour le plus grand bonheur de tous.

Le spectacle de magie offert par l'APE a eu beaucoup de succès auprès des enfants qui n'ont pas manqué de participer activement.



La kermesse s'est terminée par la traditionnelle remise des prix, qui comme chaque année récompense tous les enfants des écoles.

Monsieur le Maire, Monsieur Dupont 1er adjoint et Madame Barberin, délégués aux écoles ont remis à chacun un livre dont le choix a été fait par les enseignants.

Nous remercions les enseignants, le personnel municipal des écoles, les membres de l'APE et tous les enfants pour cette belle fête.



RENTRÉE DES CLASSES

Trois nouveaux enseignants sont venus rejoindre Monsieur Crouzet, Directeur de l'École Primaire des Saules : Emilye Le Lorec (CM2), Boris Desfaudès (mi-temps CE2/CM1 et décharge CP/CE1) et Rachel Wohlfahrt (CE1/CE2).

Les 96 élèves présents sont répartis de façon homogène dans les quatre classes.

A l'Espelido, les 81 bambins ont retrouvé avec plaisir la directrice Hélène Crouzet, Cécile Bouvier et Geneviève Boineau, ainsi que leurs aide-maternelle respectives.



L'équipe des Saules



Nous souhaitons une bonne rentrée à tous, enseignants, élèves et personnel municipal des écoles, et pleine réussite dans leurs projets pédagogiques.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce 21 juin, le parc du Foyer de la Montagnette a résonné tout l'après-midi des rires et des chants des enfants de nos écoles réunis pour FÊTER LA MUSIQUE.

Sous la direction dynamique d'Anne Giordano, intervenante ACCM en milieu scolaire, chaque groupe a interprété un choix de chants appris dans l'intimité du cycle scolaire durant l'année. Un agréable moment de partage et d'écoute qui a ravi les parents, grands-parents présents mais aussi les personnes âgées résidentes voisines qui n'ont eu qu'à ouvrir leur fenêtre pour participer à la fête.



A 18 heures ce fut au tour des élèves «musiciens du mercredi», venus des communes voisines nous offrir un échantillon de leur répertoire : orchestre, solistes, duos, témoignage du travail de l'année.

Bravo à tous. Merci à leurs professeurs, organisateurs de ce concert. Merci aux parents qui ont accompagné leurs enfants sur les différents sites de «rencontre-concert» du territoire ACCM.

LES FLORAISSONS MUSICALES

Samedi 9 juillet à 21 h
Eglise Saint-Joseph

Grand concert symphonique

Orchestre symphonique de l'UC de Louvain-la-Neuve

Philippe GERARD, direction
Antonio DI CRISTOFANO, piano



Le soliste, bien soutenu par une ambiance de jeunes musiciens avides de persévérer dans leur art, a fait vibrer les voûtes gothiques dans les œuvres majeures de Mendelssohn-Bartholdy, Beethoven et Rimski-Korsakov.

Mercredi 20 juillet à 21 h
Chapelle Saint-Marcellin

Le violon virtuose

Andrea CARDINALE, violon
Alessandro MAGNASCO, piano

Interprétation dans un perfectionnement de haut niveau du virtuose, et enthousiasme pour la parfaite entente des artistes dans les ouvrages choisis de Paganini, Grieg et Schumann.

**LA CARRIERE DE BOULBON**

Dans le cadre du Festival d'Avignon, la carrière a repris du service. Notre théâtre envoûtant, à ciel ouvert, a accueilli deux grands spectacles. « Le Suicidé » de Nicolaï Erdman qui ne vit jamais jouer sa pièce car écrite et censurée durant l'Union soviétique de Staline ; puis, une immense vision du « Théâtre de Sophocle » vieux depuis près de trente siècles, notamment sur le destin tragique de trois femmes : Déjanire, Antigone et Électre.

En tendant l'oreille, le nom du village a été mentionné maintes fois sur la chaîne de télévision ARTE, car le premier spectacle fut diffusé *en direct de la carrière*, le dimanche 10 juillet à partir de 21 h.

BORIS LE JARDINIER

Samedi 23 avril
Salle Jacques Buravand

Ce spectacle, choisi dans le catalogue Saison 13 du Conseil Général, n'a pas pu être joué en plein air comme prévu à cause du mauvais temps. Quelques enfants ont quand même pu apprécier les talents de Boris et les oeufs de Pâques cachés par notre adjointe à la culture.



Saison 13

DUO DARIUS MILHAUD

Samedi 6 août à 21 h
Chapelle Saint-Marcellin

CONCERT DE PIANO A 4 MAINS

Deux sœurs : Armine Sogomonyan et Anaït Sérékian



Ambiance feutrée et grande complicité du jeu des deux sylphides, vivement appréciées des mélomanes, dans les œuvres de Mozart, Ravel, Grieg, Debussy et Brahms.



Boulbon, village médiéval, village de culture

PROCHAINEMENT

Mardi 11 octobre à 20h30
Salle Jacques Buravand

Carrousel des moutons
de la Compagnie d'Irque et Fien (Belgique)

Le Carrousel des moutons est une berceuse en images. Fien et Dirk nous emmènent au bout d'un long songe où les numéros de jonglage, les acrobaties et les tours de magie s'enchaînent dans une fluidité délicate, onirique. La surprise, l'improvisation et la complicité avec le public caractérisent le travail de cette jeune compagnie. C'est que ce duo ouaté, une pianiste imperturbable et un acrobate en pyjama illusionniste sur les bords, a fait de l'imaginaire et de la fantaisie sa marque de fabrique. L'insolite règne ici en maître. Même le piano à queue prend vie dans cette histoire à dormir debout ! Il tourne sur lui-même comme la danseuse d'une boîte à musique, et s'envole dans les airs, aussi léger qu'une plume. Fien, elle, ne perd pas une mesure et joue comme si de rien n'était, pendant que Dirk tente de faire de l'instrument son lit. Des liens se nouent finalement entre eux. Le rêve d'une relation sans fausse note...



PHOTO : JOHAN VAN DER DOOD

théâtre d'Arles

Conception et interprétation Dirk Van Boxelaere et Fien Van Herwegen
Spectacle conseillé à partir de 6 ans
Durée du spectacle 1 heure

La Saint-Marcellin

Les festivités ont débuté cette année avec le 63^{ème} Grand Prix Cycliste de la Saint-Marcellin «Souvenir Lucien Piquet» organisé par le Vélo-Club Arlésien. Trente et un coureurs avaient pris le départ sur ce parcours de 84 kilomètres. La course a été remportée par un Ardéchois, Jordan Portal.

La «Proucessioun di fiolo» a réuni autour de son vin béni de nombreuses personnalités, nos provençales et le groupe folklorique «Li cardelin de Maiano».





La pluie, au rendez-vous de ce week-end de l'Ascension, n'a pas manqué et de nombreuses manifestations ont dû être annulées, souvent au dernier moment, mais le traditionnel aioli a bien eu lieu, certes à l'intérieur, mais avec beaucoup d'ambiance comme en témoigne la photo de notre chère Présidente du Club de la Montagnette. La Pena «la Gardounenque» fidèle au rendez-vous a su redonner le sourire aux Boulbonnais lassés par ce temps maussade.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Soupe au pistou et danses country étaient au programme de la Fête Nationale. L'association Country Tarasconnaise a initié nombreux d'entre vous à ces rythmes du far west. Une belle soirée originale et pleine d'entrain.



Le 14 juillet, une centaine de convives ont pu apprécier le traditionnel déjeuner offert par la municipalité et concocté par nos bouchers Danyelle et Patrick Paoli.

La Fête de la Saint-Eloi



en images...



Les manifestations de l'été



Gala Danse ta vie

Assemblée Générale
Départementale de l'A.D.M.R.Remise des prix challenge
inter-sociétaire 2011.

L'Étoile Sportive Boulbonnaise



Gala Pointes et Jazz



Journée des Moulins



Chorus Vibrato



Journées champêtres du club de la Montagnette

Rencontre Inter village
du Club Taurin.Soirée Court-métrage - Boulbon à
l'Encre Sympathique

Spectacle Danse - Festijeux - Spectacle Cirque AZIMUT

Spectacle Gratie d'Amore au
bénéfice de la S.P.A.Concert Jazz de la Grand'Rue
et ses entours

Ball-trap de la Ste de Chasse la Diane

Gymnastique Volontaire

Reprise des cours le lundi 12 septembre 2011

Les cours ont lieu à la salle Jacques Buravand les lundi et mercredi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 8h45 à 9h45 (essais gratuit au mois de septembre)

Marche le jeudi 15 septembre à 14h (Rendez-vous place Gilles Léontin)

Renseignements au 04 90 43 56 45 / 04 90 43 96 49

Intuitéa (Gymnastique douce par le Qi Gong et le Yoga)

Reprise le 26 septembre à 19h30 et/ou Jeudi 29 septembre à 9h15 Salle Jacques Buravand. (venir en tenue souple, apporter coussin épais et couverture ou drap de plage)

Renseignements & Inscriptions auprès de Rachel au 06.76.44.67.28

Association Arts de Vivre

Stage Environnement sur le thème de l'énergie et des éco-énergies pour les vacances de la Toussaint : du 24 au 28 octobre 2011. Au programme : découverte des énergies à la source de l'électricité par la construction de modèles de turbines à eau, d'éoliennes, de circuits électriques ... A partir de 8 ANS. Limité à 10 enfants. Inscriptions et Renseignements au 06.76.44.67.28 /e-mail : a2v@voluance.org web : www.voluance.org/a2v.

Danse ta vie

Reprise des cours le mercredi 14 septembre 2011 à partir de 19 h à la salle J. Buravand. Une nouvelle saison de danses de salon, salsa, et rock débute avec deux nouveaux professeurs. Deux séances d'initiation seront offertes. Renseignements au 04 90 43 92 70 / 04 90 43 92 30

Foyer de la Montagnette

Reprise des activités le jeudi 1^{er} septembre 2011.

Plusieurs sorties et animations sont prévues Renseignements et inscriptions auprès de Paulette Fabre au foyer Parc Prosper Gilles.

Les Amis du Vieux Boulbon

Réouverture du Moulin Bonnet le samedi 17 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine (programme en dernière page). Attention l'accès pédestre N°2 : «Rue de l'Eglise - Place Victor Barberin - Rue Font de Bernard - Parking» est fermé pour raisons de sécurité.

Plusieurs sorties sont en préparation. Contact : amisduvieuxboulbon@gmail.com

L'escolo bourbounenco dou vesti

Reprise de nos activités le 13 septembre à 18h30 à la Maison des associations. Renseignements au 04 90 43 90 06

L'Étoile Sportive Boulbonnaise

Président : Buravand Gérard : 06 72 64 39 47

Responsables par équipe :

Débutants (2003.2004.2005): Poveda Jean-Claude 06 61 81 53 51

Poussins (2001.2002): Bourgues Jean-Luc : 06 62 09 55 60, Durbesson Nicolas : 06 16 91 05 40

Benjamins (1999..2000) : Delaygue Frank 06 63 35 98 59

U15: Moine Jean-François(1997.1998) : 06 16 55 88 71

Séniors 1 : Martin Ben 06 13 26 25 30

Séniors 2 : Fournet Cédric : 06 12 09 79 05

Pointes et Jazz

Reprise des cours fin septembre. Classique, modern'jazz, hip-hop Renseignements au 04 90 43 94 64 / 06 89 77 79 15

Azimet

Reprise de l'ensemble des cours début octobre. Renseignements et inscriptions : 04 90 43 92 54

Paroisse de BOULBON

Depuis le 1^{er} Septembre 2010 la paroisse de BOULBON est rattachée à la collégiale SAINTE-MARTHE de TARASCON.

Le Père Michel CICCULO est le curé pour les paroisses de BOULBON et SAINT PIERRE DE MEZOARGUES

Pour tous renseignements : Presbytère de Tarascon - 04-90-91- 09- 50

Catéchisme :

Les inscriptions pour l'année 2011-2012 auront lieu le

**Mardi 13 Septembre
de 17h à 18h
et le Mercredi 14 Septembre
de 10h30 à 12h
au presbytère de BOULBON**

Tél : 04-90-43-94-80 et auprès de Mme JOURDES Christiane
Tél : 04-90-43-90-06

SENIORS 1 - MATCHS ALLER

25.09 ST JEAN DU GRES 2 . BOULBON (13H)

09.10 BOULBON . AVIGNON US 2

23.10 MORIERES 2 . BOULBON (13H)

06.11 BOULBON . CHATEAU FAC 2

13.11 ISLE BC 2 . BOULBON (13H)

27.11 BOULBON . ST ETIENNE DU GRES

04.12 APT 2 . BOULBON

11.12 BOULBON . OPPEDE MAUBEC

15.01 VAL DURANCE 2 . BOULBON (13h)

29.01 VILLELAURE . BOULBON

12.02 BOULBON . CABANNES CO

SENIORS 2 - MATCHS ALLER

25.09 MAILLANE 2 . BOULBON 2

09.10 BOULBON 2 . VILLENEUVE 3 (13H)

23.10 ANSOUIS 2 . BOULBON 2 (13H)

06.11 BOULBON 2 . CABANNES FC (13H)

13.11 CAUMONT 2 . BOULBON 2 (13H)

27.11 BOULBON 2 . CABRIERES 2 (13h)

04.12 GOULTROUSSILON 2 . BOULBON 2 (13H)

11.12 BOULBON 2 . MERINDOL (13H)

15.01 GRAVESON 2 . BOULBON 2 (13H)

29.01 VELLERON 3 . BOULBON 2

12.02 BOULBON 2 . ROGNONAS 2 (13H)

Du haut de son perchoir **Moulin Bonnet**

Gentils habitants de Boulbon, curieux du dedans et du dehors, ainsi que les autres à venir – l'on vient des antipodes visiter notre moulin – les meuniers, fidèles au vent et à la pierre, dans une valeur ajoutée hautement estimable, ont créé pour vous une ample surprise.



Arrivée de l'entrepreneur

Permettez-nous de vous narrer en quelques mots et quelques images l'événement car il est empreint d'une certaine noblesse humaine : « faire plaisir, se faire plaisir » comme dans tout bénévolat associatif.

En attendant les visiteurs, les meuniers philosophent, refont le monde, s'encouragent aux rêves avec des « SI ». Et si pour la mouture nous n'achetions plus notre blé ! Et si nous produisions notre propre blé ! Parfois le rêve peut conduire à l'acte. Ce fut le cas.



La moisson

L'un, dit : « Je prête ma terre, je défriche, je laboure », un autre : « je viendrai emblaver », le maître meunier et maître d'œuvre : « nous fournirons la semence », d'autres encore : « nous faucherons la récolte et nous battons au fléau par mistral afin de séparer la balle du grain de blé ».



La moisson

Dénouement constructif, l'idée a germé et le grain de blé aussi sur les six eyminées prêtées (valeur de l'eyminée Boulbonnaise, environ 850 m²).

Point d'engrais, point de traitements pesticides. Nous obtenons en ce jour du 3 août 2011 un blé parfaitement biologique. Tout comme dans l'agriculture nous avons subi les aléas météorologiques ; la paille est un peu courte mais les épis bien garnis.

Peu à peu, la vision utopique de la récolte à l'ancienne avec faux, faucilles et le secours d'Éole, s'est estompée. Il nous fallut donc trouver un entrepreneur utilisant une moissonneuse-batteuse et qui veuille bien se déplacer pour notre modeste surface. Nous portons à votre



Dépotage récolte



Contrôle qualité

connaissance qu'un tel engin se déplace sur la route avec un véhicule le précédant portant la mention « CONVOI EXCEPTIONNEL ».

Le moulin fonctionne de manière patrimoniale dont sont exclues les règles modernes d'hygiène ; mais nous obtiendrons, dorénavant, une farine issue de blé « BIO ».

Les meuniers malins

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- » 12/12/10 : AMARO Janis Tia
- » 18/04/11 : GAUTIER Sarah, Lidwine, Olivia
- » 27/05/11 : SANAVIO WÖRNER Flavie, Mireille, Sabine

MARIAGES

- » 11/06/11 : ISSAOUI Sabri et TAILLEFER Sabrina, Julia, Jeanine
- » 02/07/11 : DENIS Johan, Nicolas, Jérôme et PACIFICO Amélia, Marie, Geneviève

DÉCÈS

- » 28/04/11 : MARIN Consuelo veuve GALI
- » 10/05/11 : ROCHE Régine, Antoinette, Madeleine veuve BURAVAND
- » 16/05/11 : BLANC Léone, Joséphine veuve GILLES
- » 30/05/11 : BURAVAND Jacques, André, Gérard

Naissances et mariages : seules les personnes ayant donné leur autorisation écrite en mairie y figurent.

COMMÉMORATION



APPEL DU 18 JUIN

SAMEDI 22 OCTOBRE 2011

Collecte du Lions Club devant la salle J. Buravand

Le Lions Club de Châteaurenard organise au profit de ses oeuvres sa collecte d'automne de vêtements, linge de maison, chaussures, lunettes, téléphones portables.

Nous comptons sur votre générosité.



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Bienvenue à Coralie et Florent qui sont les nouveaux propriétaires de la boucherie -charcuterie de la Grand'Rue.

Nous souhaitons également une bonne et paisible retraite à Danyelle et Patrick Paoli.



Du 5 au 15 octobre 2011

Vos
commerces
boulonnais
participent à l'opération
Venez nombreux

www.commerce-paysarles.com

mon commerçant
mon environnement



Agenda



FÊTE DU CLUB TAURIN

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2011

18H30 - Encierro - Manade Chaix (*Place Gilles Léontin*)

20H00 - Soirée coquillages inscriptions au Café du Commerce

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2011 :

JOURNÉE À L'ANCIENNE

8H30 - Déjeuner chez Gérald Pellen (*Mas des Bouisses - Rte de Frigolet*)

11H00 - Abrivado à l'ancienne - Manade Lescot (*Place Gilles Léontin, avenue des Platanes, rue Saint Christophe, Grand'Rue, Place Victor Barberin, rue de l'Eglise*)

13H30 - Repas «Pintade rôtie au jus de romarin et sa poêlée de mirabelles» Animé par la Pena «La Gardounenque» - Inscriptions au Tabac et café du Commerce

18H00 - Bandido - Manade Lescot (*Avenue Charles de Gaulle - Avenue des Platanes - Place Gilles Léontin*)

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2011

11H00 - Abrivado - Manade l'Amista (*Avenue du 11 novembre - place Gilles Léontin - rue du Barri - rue de Météline - chemin du Breuil - station d'épuration - avec Charles de Gaulle - avenue des Platanes*)

13H30 - Repas «Entrecôte grillée ses frites et ses légumes» inscriptions au Café du Commerce

15H00 - Concours de boules sociétaires - mûlée doublette.

18H00 - Encierro - Manade l'Amista (*Place Gilles Léontin*)



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 17 ET 18 SEPTEMBRE 2011

ANIMÉES PAR L'ASSOCIATION
LES AMIS DU VIEUX BOULBON

CIRCUIT N° 1 : VISITE DU VILLAGE ET DE SES MONUMENTS

Point de rendez-vous fixé place Gilles Léontin
Durée environ 2 H

- le samedi 17 septembre 2011 à 14H30
- le dimanche 18 septembre 2011 à 10H00

L'oratoire Saint-Christophe, les abords du château féodal, l'église Sainte-Anne, la chapelle Saint-Marcellin. Hormis ces grandes étapes, c'est le village lui-même que l'on découvre : ses parties de remparts encore existantes, ses portes fortifiées et tours de défense ainsi que ses rues typiques.

Renseignements : 04.90.43.90.92

CIRCUIT N° 2 : RANDONNÉE PAYSAGES ET PATRIMOINE

(Sauf interdiction préfectorale d'accès au massif).

Balade-randonnée avec point de rendez-vous fixé place Gilles Léontin le Dimanche 18 Septembre 2011 à 10H00 (prévoir pique-nique et boissons) **sur réservation au 04 90 43 91 85.**

Durée : journée.

Randonnée dans la Montagnette sur sentiers et pistes, permettant de découvrir les monuments situés à l'extérieur du village tels que les abords du château, la source captée au XIV^e siècle pour l'alimentation du château, le Moulin Bonnet (XVIII^e s.), la chapelle Saint-Julien (XII^e s. classée) et la croix Saint-Julien (XIV^e s. classée), ainsi que des sites naturels ou façonnés par l'homme (anciennes cultures d'oliviers en terrasses,...). Bonne condition physique nécessaire, chaussures de marche recommandées.

Pendant ces deux journées, visite libre de la chapelle Saint-Marcellin : de 14h30 à 17h30.

Visite commentée, en continu, du moulin Bonnet de 14h30 à 17h30.

Renseignements/réservations par courriel : amisduvieuxboulbon@gmail.com

SEPTEMBRE

18 - Festival AZIMUT - Parc salle J. Buravand

OCTOBRE

1 au 2 - Exposition «Rouge» - Centre Culturel Sainte-Anne

11 - Spectacle Théâtre d'Arles - Salle J. Buravand

24 au 28 - Stage d'éducation sur les énergies organisé par Arts de Vivre - Maison des Associations

NOVEMBRE

19 - LOTO de l'APE

20 - Veillée provençale de l'Escolo Bourbounenco dou Vesti - Salle J. Buravand

26 - Saint-Eloi d'hiver

DÉCEMBRE

2-3 - Téléthon

10 - LOTO de Saint-Eloi

15-16 - Arbre de Noël des Écoles

17 - LOTO de l'E.S.B.